



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2021-355 ter**

**Publié le 13 septembre 2021**

# SOMMAIRE

## **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DES HAUTS-DE-FRANCE**

Décision portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France (missions du Nord) - Annule et remplace la décision du 21 juillet 2021

Décision portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France (missions du Pas-de-Calais) - Annule et remplace la décision du 21 juillet 2021



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **DÉCISION**

portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France

### **Annule et remplace la décision du 21 juillet 2021**

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 2019 nommant Monsieur Laurent TAPADINHAS Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France

Vu l'arrêté du Préfet du Nord du 19 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur Laurent TAPADINHAS, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

## **DÉCIDE**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord en date du 19 juillet 2021 à :

- Madame Catherine BARDY, Directrice Adjointe
- Madame Virginie MAIREY-POTIER, Directrice Adjointe
- Monsieur Matthieu DEWAS, Directeur Adjoint

Monsieur Francis BOULANGER, Secrétaire Général

Madame Anne LANGUE, Secrétaire Générale Adjointe

Madame Perrine LESAVRE, Directrice de Cabinet

Madame Nicolas MASERAK, Chef du service Risques

Monsieur Xavier STREBELLE, Adjoint au Chef du service Risques

Monsieur Marc GREVET, Chef du service Eau et Nature

Monsieur Didier LHOMME, Adjoint au Chef de service Eau et Nature

Monsieur Laurent VANZWAELMEN, Adjoint au responsable du pôle « Planification et Gestion de l'Eau » et responsable du pôle Laboratoire d'hydrobiologie

Monsieur John BRUNEVALL, Chef du service Énergie, Climat, Logement et Aménagement des Territoires

Madame Chantal ADJRIEU, Cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale

Madame Paule FANGET, Adjointe à la Cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale

Monsieur Lionel MIS, Chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules

Monsieur Thierry THOUMY, Adjoint au Chef du Service Sécurité des Transports et des véhicules  
Madame Séverine FEBVRE, Cheffe du service mobilité et infrastructures  
Monsieur Nicolas LENOIR, Adjoint à la Cheffe du Service Mobilité et Infrastructures  
Monsieur Sébastien CARRÉ, Chef d'UD de Lille  
Madame Christelle MARQUIS, Adjointe au Chef de l'Unité Départementale de Lille  
Madame Isabelle LIBERKOWSKI, Cheffe de l'Unité Départementale du Hainaut  
Monsieur Medhy MELIN, Adjoint à la cheffe de l'Unité Départementale du Hainaut  
Monsieur Arnaud DEPUYDT, Chef de l'Unité Départementale du Littoral  
Monsieur Grégory LEFRANCOIS, Adjoint au chef de l'Unité Départementale du Littoral  
Monsieur Nicolas PACAULT, Adjoint au chef de l'Unité Départementale du Littoral

Article 2-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021, paragraphe I-1 (Mines, carrières et terrils, eaux souterraines et minérales, espaces souterrains, explosifs) à :

Monsieur DHENAIN Roger  
Madame MAUROUX Sarah  
Monsieur CHIKH Belkacem  
Monsieur DUBUISSON Jean-Philippe  
Madame KRAWCZYK Céline  
Madame TAIN Caroline  
Monsieur BOUCHIND'HOMME Philippe

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021, paragraphe I-2 (Environnement Industriel) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur SANTERRE Nicolas  
Monsieur COURAPIED Laurent  
Monsieur COLACCINO Sandro  
Monsieur DEBONNE Olivier  
Monsieur EMIEL Christophe  
Monsieur LEFRANCOIS Grégory  
Monsieur VANDEWALLE Thomas  
Monsieur PACAULT Nicolas  
Madame TAIN Caroline  
Monsieur DOURLIN Thomas  
Monsieur LECLUSE Jean-Marie  
Madame FREY Claire  
Monsieur MELIN Medhy  
Monsieur LEDUC Nicolas  
Madame VIRETTE Hélène  
Madame OUTIMJICHT Radia  
Madame MARQUIS Christelle  
Madame GILLE Christine  
Monsieur MASSON Vincent

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021, paragraphe I-3 (Équipements sous pression) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur PHILIPP Maxime  
Monsieur CARON Philip

Monsieur DAMIENS Alexandre  
Monsieur DAVID Didier  
Monsieur DELANNOY Vincent  
Monsieur DUTHOIT Xavier  
Monsieur HAMMER Benoit  
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021,  
paragraphe I-4 ( Production, transport et distribution d'énergie) à :

Monsieur PHILIPP Maxime  
Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur DAVID Didier  
Monsieur CARON Philip  
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021,  
Paragraphe II-1 (Protection de la nature et des paysages) à :

Monsieur FLORENT-GIARD Frédéric  
Monsieur BINCE Frédéric  
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021,  
paragraphe III (Énergie) à :

Madame ASLANIAN Élisabeth  
Monsieur SARDINHA Bruno  
Monsieur BILLET Fabien  
Monsieur FASQUEL Pascal

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021,  
paragraphe IV-1 (Véhicules) à :

Monsieur BRUNET Didier  
Madame LIBERKOWSKI Isabelle  
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric  
Madame FREY Claire  
Monsieur LECLUSE Jean-Marie  
Monsieur BOUSSARD David  
Monsieur CARRÉ Sébastien  
Madame MARX Florine  
Monsieur DEREUMAUX Patrick  
Monsieur DUPLAT Sébastien  
Monsieur CARIN Grégory  
Monsieur DAUCHEZ Jean-Bernard  
Monsieur PERIN Franck  
Monsieur DEVRED Bruno  
Monsieur VANDEVOORDE Guillaume  
Monsieur DUBRULLE Grégory  
Monsieur MABUT Harry  
Monsieur MARCHAL Eric  
Monsieur OPIGEZ Pascal  
Monsieur VATBLED Philippe

Madame LAMAND Stéphanie  
Monsieur VUYLSTEKER Alexandre  
Monsieur WILLEMART Marcel  
Monsieur LAHONDES Dominique  
Madame ABOULAHCEN Malika  
Monsieur HENRIQUES Francisco  
Madame TONNEL Christine

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021,  
paragraphe IV-2 (Transports exceptionnels) à :

Madame CANLERS Elvire

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021,  
paragraphe IV-3 (régulation et contrôle des entreprises de transports terrestres) à :

Monsieur UYTENHOVE Vincent  
Madame CANLERS Elvire

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021,  
paragraphe V-1 (sécurité des transports publics guidés) à :

Monsieur LENOIR Nicolas  
Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :

gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)

- **décision d'autorisation de réalisation des tests et essais avant mise en exploitation, marche à blanc, essais à vide sur une ligne en exploitation**
- **décision d'approbation de dossiers et de mise en service de nouveaux équipements, dans le cadre de travaux sur une ligne dont l'exploitation est maintenue en parallèle**

gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)

**- décision concernant la gestion des documents**

- Suivi des systèmes en exploitation :
- gestion des événements affectant la sécurité :
- **information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG**

gestion des situations sensibles :

- **imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration**
- **décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021  
paragraphe V-2 (système de transport publics guidé à vocation historique ou touristique) à :

Madame FEBVRE Séverine  
Monsieur LENOIR Nicolas

Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :  
gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)

**- décision d'autorisation de travaux, de réalisation de tests et essais, de mise en exploitation**

gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)

**- décision concernant la gestion des documents**

- Suivi des systèmes en exploitation :  
gestion des événements affectant la sécurité

**- information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG**

gestion des situations sensibles

**- imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration**

**- mise en demeure de se conformer aux obligations de sécurité**

**- décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

**- décision de lever les mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

#### Article 3-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 4 de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021  
paragraphe VII (Expert pour le contrôle des épreuves à pression) à :

Madame LIBERKOWSKI Isabelle  
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric  
Monsieur DEPUYDT Arnaud  
Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur DAVID Didier

#### Article 4-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 6 de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 19 juillet 2021,  
paragraphe VIII (Expert pour les essais et épreuves avant mise en exploitation des canalisations de gaz combustible) à :

Madame LIBERKOWSKI Isabelle  
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric  
Monsieur DEPUYDT Arnaud  
Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur DAVID Didier

Article 5-

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom de Monsieur le Préfet du Nord, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à Monsieur le Préfet et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Fait à Lille, le **13 SEP. 2021**

le Directeur Régional de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement  
des Hauts-de-France



Laurent TAPADINHAS





**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**DÉCISION**

portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France

---

**Annule et remplace la décision du 21 juillet 2021**

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 2019 nommant Monsieur Laurent TAPADINHAS, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France.

Vu l'arrêté du Préfet du Pas-de-Calais du 24 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent TAPADINHAS, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020 à :

- **Madame Catherine BARDY**, Directrice Adjointe
- **Madame Virginie MAIREY-POTIER**, Directrice Adjointe
- **Monsieur Matthieu DEWAS**, Directeur Adjoint

Monsieur Francis BOULANGER, Secrétaire Général  
Madame Anne LANGUE, Secrétaire Générale adjointe  
Madame Nicolas MASERAK, chef du Service Risques  
Monsieur Xavier STREBELLE, Adjoint au Chef du service Risques  
Monsieur Marc GREVET, chef du service Eau et Nature  
Monsieur Didier LHOMME, adjoint au chef du service Eau et Nature

Monsieur Laurent VANZWAELMEN, Adjoint au responsable du pôle « Planification et Gestion de l'Eau » et responsable du pôle Laboratoire d'hydrobiologie  
Monsieur John BRUNEVAL, chef du service Énergie par interim, Climat, Logement et Aménagement des Territoires  
Madame Séverine FEBVRE, cheffe du service Énergie, Climat, Logement et Aménagement des Territoires  
Monsieur John BRUNEVAL, adjoint au chef du service Énergie, Climat, Logement et Aménagement des Territoires  
Madame Chantal ADJRIOU, cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale  
Madame Paule FANGET, adjointe à la cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale  
Monsieur Lionel MIS, Chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules  
Monsieur Thierry THOUMY, adjoint au chef du Service Sécurité des Transports et des véhicules  
Monsieur Nicolas LENOIR, adjoint au chef du Service Mobilité et Infrastructures, chef du service par intérim  
Monsieur Frédéric MODRZEJEWSKI, Chef de l'Unité Départementale d'Artois  
Madame Claire FREY, Adjointe au chef de l'Unité Départementale d'Artois  
Monsieur Jean-Marie LECLUSE, Adjoint au chef de l'Unité Départementale d'Artois  
Monsieur Arnaud DEPUYDT, Chef de l'Unité Départementale du Littoral  
Monsieur Nicolas PACAULT, Adjoint au chef de l'Unité Départementale du Littoral  
Monsieur Grégory LEFRANCOIS, Adjoint au chef de l'Unité Départementale du Littoral

#### Article 2-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020, paragraphe I-1 (Mines, carrières et terrils, eaux souterraines et minérales, espaces souterrains, explosifs) à :

Monsieur DHENAIN Roger  
Madame MAUROUX Sarah  
Monsieur BALLENGHIEN Luc  
Madame TAIN Caroline  
Monsieur VANDEWALLE Thomas  
Monsieur BOUCHIND'HOMME Philippe

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020, paragraphe I-2 (Environnement Industriel) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur SANTERRE Nicolas  
Monsieur COURAPIED Laurent  
Monsieur EMIEL Christophe  
Monsieur DEBONNE Olivier  
Monsieur COLACCINO Sandro  
Monsieur VANDEWALLE Thomas  
Monsieur PACAULT Nicolas  
Madame TAIN Caroline  
Monsieur DOURLEN Thomas  
Monsieur LECLUSE Jean-Marie  
Madame FREY Claire  
Monsieur SELIN Gérard  
Monsieur HEINA Francky

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020, paragraphe I-3 (Équipements sous pression) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur PHILIPP Maxime  
Monsieur CARON Philip

Monsieur DAMIENS Alexandre  
Monsieur DAVID Didier  
Monsieur DELANNOY Vincent  
Monsieur DUTHOIT Xavier  
Monsieur HAMMER Benoit  
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,  
paragraphe I-4 (Production, transport et distribution d'énergie) à :

Monsieur PHILIPP Maxime  
Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur DAVID Didier  
Monsieur CARON Philip  
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,  
paragraphe II-1 (Protection de la nature et paysages) à :

Monsieur FLORENT-GIARD Frédéric  
Monsieur BINCE Frédéric  
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,  
paragraphe III (Énergie) à :

Madame ASLANIAN Élisabeth  
Monsieur SARDINHA Bruno  
Monsieur BILLET Fabien  
Monsieur FASQUEL Pascal

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,  
paragraphe IV-1 (Véhicules) à :

Monsieur BRUNET Didier  
Monsieur PREVOST Sébastien  
Madame LIBERKOWSKI Isabelle  
Monsieur MIS Lionel  
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric  
Madame FREY Claire  
Monsieur LECLUSE Jean-Marie  
Monsieur THOUMY Thierry  
Monsieur BOUSSARD David  
Monsieur BRUNET Didier  
Monsieur DEREUMAUX Patrick  
Monsieur DUPLAT Sébastien  
Monsieur BINDI Philippe  
Monsieur CARIN Grégory  
Monsieur DAUCHEZ Jean-Bernard  
Monsieur VANDEVOORDE Guillaume  
Monsieur PERIN Franck  
Monsieur DEVRED Bruno  
Monsieur DUBRULLE Grégory  
Monsieur MABUT Harry  
Monsieur MARCHAL Eric  
Monsieur OPIGEZ Pascal  
Monsieur VATBLED Philippe  
Monsieur VUYLSTEKER Alexandre

Monsieur WILLEMART Marcel  
Monsieur PETIT David  
Madame LAMAND Stéphanie  
Monsieur LAHONDES Dominique  
Madame GUIMARD Marie-Christine  
Madame MAISON Florence  
Madame ABOULAHCEN Malika  
Monsieur HENRIQUES Francisco  
Madame TONNEL Christine  
Madame MARX Florine

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,  
paragraphe IV-2 (transports exceptionnels) à :

Monsieur THOUMY Thierry  
Madame CANLERS Elvire

- l'article 1<sup>er</sup> en date du 24 août 2020,  
paragraphe IV-3 (régulation et contrôle des entreprises de transports terrestres) à :

Monsieur UYTENHOVE Vincent  
Madame CANLERS Elvire

- l'article 1<sup>er</sup> en date du 24 août 2020,  
paragraphe V-2 (sécurité des transports guidés) à :

Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :

gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)

- **décision d'autorisation de réalisation des tests et essais avant mise en exploitation, marche à blanc, essais à vide sur une ligne en exploitation**
- **décision d'approbation de dossiers et de mise en service de nouveaux équipements, dans le cadre de travaux sur une ligne dont l'exploitation est maintenue en parallèle**

gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)

- **décision concernant la gestion des documents**

- Suivi des systèmes en exploitation :  
gestion des événements affectant la sécurité :

- **information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG**

gestion des situations sensibles :

- **imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration**
- **décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

- l'article 1<sup>er</sup> en date du 24 août 2020,  
paragraphe V-2 (système de transport publics guidé à vocation historique ou touristique) à :

Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :  
gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)

**- décision d'autorisation de travaux, de réalisation de tests et essais, de mise en exploitation**

gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)

**- décision concernant la gestion des documents**

- Suivi des systèmes en exploitation :  
gestion des événements affectant la sécurité

**- information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG**

gestion des situations sensibles

**- imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration**

**- mise en demeure de se conformer aux obligations de sécurité**

**- décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

**- décision de lever les mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

Article 3-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 4 en date du 24 août 2020,  
paragraphe VII (Expert pour le contrôle des épreuves à pression) à :

Madame LIBERKOWSKI Isabelle  
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric  
Monsieur DEPUYDT Arnaud  
Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur DAVID Didier

Article 4-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 6 en date du 24 août 2020,  
paragraphe VIII (Expert pour les essais et épreuves avant mise en exploitation des canalisations de gaz combustible) à :

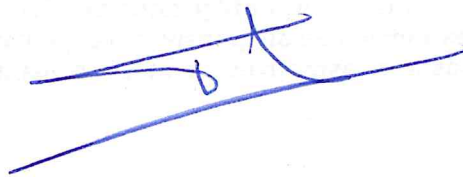
Madame LIBERKOWSKI Isabelle  
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric  
Monsieur DEPUYDT Arnaud  
Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur DAVID Didier

Article 5-

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le **13 SEP. 2021**

le Directeur Régional de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement  
des Hauts-de-France

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized name.

Laurent TAPADINHAS